

Date de dépôt : 26 janvier 2022

Réponse du Conseil d'Etat à la question écrite urgente de Mme Ana Roch : Sur quel budget ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 10 décembre 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Le poste de directeur-trice général-e de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) a été mis au concours cet automne. En effet, pour donner suite à un climat de travail dégradé dénoncé par plusieurs collaborateurs de l'OCCS et un taux d'absentéisme dépassant le seuil d'alerte, selon Léman Bleu le 27 janvier 2021, le directeur d'alors a rejoint le secrétariat général comme secrétaire général adjoint chargé des « Affaires transversales ».

Mes questions sont les suivantes :

- *Le Conseil d'Etat peut-il préciser sur quel budget le poste à la direction de l'OCCS a pu être mis au concours au vu du poste créé au secrétariat général pour le précédent directeur de l'OCCS ?*
- *Le Conseil d'Etat peut-il aussi préciser le descriptif des missions attachées aux « Affaires transversales » ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié par avance pour les réponses qu'il apportera à cette question écrite urgente.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le précédent directeur de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) a été transféré sur un poste vacant au secrétariat général du département de la cohésion sociale. Le poste à la direction de l'OCCS est dès lors vacant, raison pour laquelle il a été mis au concours.

Les missions rattachées aux « Affaires transversales » sont les suivantes :

- assister le conseiller d'Etat et la secrétaire générale dans la promotion et la conduite de projets transversaux liés aux politiques publiques portées par le département, soit les politiques C – cohésion sociale et D – culture, sport et loisirs;
- assurer prospection, veille stratégique et information dans le cadre de projets transversaux et le suivi des dossiers de politique fédérale;
- planifier et coordonner des actions à mener dans ce cadre;
- gérer des dossiers spécifiques confiés par le conseiller d'Etat.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Serge DAL BUSCO